



# Vies du port :

## regards croisés sur l'espace portuaire

*Sous la direction de*

Jana Altmanova, Maria Centrella, Federico Corradi



UniorPress





# Vies du port : regards croisés sur l'espace portuaire

*Sous la direction de*

Jana Altmanova, Maria Centrella, Federico Corradi



UniorPress



UNIVERSITÀ DI NAPOLI  
L'ORIENTALE



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI  
PARTHENOPE



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI  
FEDERICO II

Actes du Colloque international  
tenu à Naples les 22 et 23 septembre 2022  
Université de Naples L'Orientale  
Université de Naples Parthenope  
Université de Naples Federico II

En couverture : Johann Baptist Homann, *Urbis Neapolis cum praecipuis eius aedificiis secundum planitiam exacta delineatio*, détail, 1734, eau-forte (478 × 568 mm).

*Vies du port : regards croisés sur l'espace portuaire*

Sous la direction de Jana Altmanova, Maria Centrella, Federico Corradi  
UniorPress, Napoli 2023. ISBN 978-88-6719-291-5

Avec le financement de l'Agence Universitaire de la Francophonie  
Direction régionale Europe Occidentale



Tous les droits de reproduction des images de BIANCO VALENTE, Raffaella MARINIELLO, Domenico Antonio MANCINI contenues dans ce volume sont détenus par les artistes.

UNIORPRESS

VIA NUOVA MARINA 59, 80133 NAPOLI

Creative Commons Attribution 4.0 International License



## TABLE DES MATIÈRES

Jana Altmanova, Maria Centrella, Federico Corradi <i>Introduction</i>	p. 7
Michel Collot <i>Géographie littéraire d'une ville-port : Le Havre</i>	p. 15
Federico Corradi <i>Le port comme chronotope dans quelques « romans-géographes » du XVII<sup>e</sup> siècle : Le Grand Cyrus et Télémaque</i>	p. 31
Giulia Scuro <i>Naples et ses ports dans la représentation romanesque de La San Felice d'Alexandre Dumas</i>	p. 45
Paul-André Claudel <i>« Soleils couchants derrière les ports ! Gloires incomparables des cités maritimes... ». Alexandrie fin-de-siècle : pèlerinages litté- raires et scénarios romanesques (1880-1920)</i>	p. 61
Antoine de Rosny <i>Du rêve à la vie : l'esthétique des ports dans l'œuvre d'André Suarès</i>	p. 79
Angela Buono <i>Le port « absent » dans l'imaginaire littéraire franco-canadien</i>	p. 95
Maria Giovanna Petrillo - Valeria Sperti <i>Jean-Philippe Toussaint : La Réticence de la littérature ou du chat mort dans le port</i>	p. 105
Martin Walton <i>Discours portuaire et terminologie : propriété en guise de protection</i>	p. 123
Claudio Grimaldi - Maria Chiara Salvatore <i>Les relations ville-port au fil de l'eau et au fil des siècles : évolutions entre langue et culture</i>	p. 139
Maria Centrella - Serafina Germano <i>Pour un glossaire du waterfront : problématiques conceptuelles et terminologiques</i>	p. 149

Concetta Cavallini « <i>Le port qui devrait offrir un tableau animé</i> ». <i>La description des ports des Pouilles dans les voyages en Italie (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)</i>	p. 163
Loredana Trovato « <i>Trieste, pas si triste que ça !</i> ». <i>La ville des Habsbourg et son port dans les discours touristiques en ligne</i>	p. 179
Jana Altmanova - Camilla Nappi - Sarah Nora Pinto - Silvia Domenica Zollo <i>La communication publique portuaire sur la protection de l'environnement et de l'accessibilité : entre textes, discours et dispositifs énonciatifs</i>	p. 195
Andrea Bottalico <i>Les ports, les marchandises, les migrants</i>	p. 219
David Ospital <i>Baltxan ou le rôle de la confiance dans la création d'une innovation financière auprès des pêcheurs artisanaux du port de Saint-Jean-de-Luz</i>	p. 223
ANNEXE	
Entretien conduit par Maria De Vivo <i>Les « vies du port » selon Bianco-Valente, Raffaella Mariniello et Domenico Antonio Mancini</i>	p. 237
Intervista a cura di Maria De Vivo <i>Le “vite del porto” secondo Bianco-Valente, Raffaella Mariniello, Domenico Antonio Mancini</i>	p. 249
Profils bio-bibliographiques	p. 261

Enfin, nous nous occuperons de définir les équivalents dans les autres langues, phase qui s'avère particulièrement complexe dans notre cas. Un glossaire multilingue est, en effet, un outil de traduction important, mais qui fait face à une complexité majeure, due non seulement à la nécessité de retrouver une équivalence de nature technique et scientifique, mais aussi de trouver une équivalence normative, juridique dans les différents contextes.<sup>33</sup> De ce point de vue, la comparaison que nous avons pu conduire jusqu'à présent entre les sources collectées en langue française, les ressources européennes, le corpus de référence italien autour des dynamiques du *waterfront* semble montrer une certaine proximité conceptuelle, surtout en matière d'aménagement du *waterfront*. Une fois passés à une analyse comparative dans les différentes langues concernées, il sera intéressant d'observer les mécanismes linguistiques et conceptuels du *waterfront* dans les différents pays et cultures européens et méditerranéens que nous allons mettre en dialogue à travers ce projet. Notre travail dans la construction d'un glossaire de la terminologie du *waterfront* n'est, donc, qu'entamé ; un nouveau défi nous attend qui nous permettra peut-être de poser un premier jalon dans la recherche terminologique dans ce domaine composite, liquide, hybride qui représente l'évolution la plus actuelle du port.

<sup>33</sup> Maria Francesca Bonadonna, « I glossari del fotovoltaico : plurilinguismo e divulgazione », in Maria Teresa Zanola (éd.), *Costruire un glossario : la terminologia dei sistemi fotovoltaici*. Milano, Vita e Pensiero, 2012, p. 93.



**« Le port qui devrait offrir un tableau animé ».**  
**La description des ports des Pouilles dans**  
**les voyages en Italie (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)**

CONCETTA CAVALLINI

En raison de leur configuration géographique, les Pouilles sont une terre de mer et de ports. Cet élément saute immédiatement aux yeux de ceux qui visitent ou qui ont visité la région au cours des siècles. Cet article, qui se fraie un chemin entre des questionnements linguistiques, stylistiques, mais aussi d'histoire des idées, aura pour sujet l'existence possible d'une manière de « dire le port » sous la plume des voyageurs qui ont visité les Pouilles du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Le but que nous venons d'énoncer se heurte à trois difficultés objectives majeures, parmi d'autres. La première est de définir un corpus qui soit homogène dans les textes des récits de voyage dans les Pouilles, quant à la nature des textes et aux raisons du voyage. La deuxième est de trouver un fil rouge qui puisse lier la perspective des voyageurs qui 'racontent' le port et donc de trouver aussi un dénominateur commun dans leur langue. La troisième est de comprendre quel est le rôle du port et, par conséquent, de sa description, dans l'ensemble du texte du voyageur, car la finalité du texte a une influence directe sur la langue et sur le style. Il faut donc se demander quelle est la typologie de textes que nous allons analyser. Nous partirons donc d'une brève mise au point de ces trois difficultés à la lumière de la description du corpus, pour passer ensuite à une analyse de ce que nous appellerons "grille d'expression" utilisée par nos voyageurs dans la description des ports visités.

Notre corpus comprend une relation de voyage respectivement pour le XVI<sup>e</sup> et pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, deux textes pour le XVII<sup>e</sup> et un corpus plus important, quatre textes, pour le XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>1</sup> Le poids de

<sup>1</sup> Pour un aperçu général de la situation du voyage français en Italie voir Vito Castiglione Minischetti - Giovanni Dotoli - Roger Musnik, *Bibliographie du voyage français en Italie du Moyen Age à 1914*, Fasano-Paris, Schena-Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002.

l'Italie comme destination de voyage subit en effet une évolution, surtout à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle quand la mode du Grand Tour se répand dans l'Europe entière.<sup>2</sup> Pour les siècles précédents, l'Italie est une destination de voyage pour des exigences 'de service', à savoir pour des pèlerinages (c'est le cas du voyage de Denis Possot, 1532),<sup>3</sup> pour des missions diplomatiques ou pour la visite des ruines antiques, surtout de Rome.<sup>4</sup>

Les textes de voyage ont donc une ampleur limitée ; pour ce qui est de notre cas, la description des ports des Pouilles, nous disposons d'un corpus extrêmement réduit car les Pouilles sont simplement citées dans certains des récits de voyage ; souvent, leur territoire est observé par la mer, et ne constitue pas une véritable destination, mais une étape dans les trajets des pèlerins vers Jérusalem, qui prévoyait le départ du port de Venise. C'est le cas des trois premiers textes de notre corpus. Le journal de voyage de Possot commence par une note du 11 mars 1532, le jour du départ, et suit l'itinéraire des étapes du voyageur. La grille de description est simple mais, malgré cela, le voyageur essaie tout de même de donner des touches de couleur locale (anecdotes, petites descriptions, personnes rencontrées, etc.). Nous pouvons dire de même pour le franciscain toulousain Henry Castela, qui imprima à Bordeaux, chez Arnold de Breuil en 1601, son *Saint voyage de Hieru-*

<sup>2</sup> Attilio Brilli, *Quando viaggiare era un'arte: il romanzo del Grand Tour*, Bologna, Il Mulino, 1995.

<sup>3</sup> *Le Voyage de la Terre Sainte, composé par Maître Denis Possot et achevé par Messire Charles Philippe, seigneur de Champarmoy et de Grandchamp, 1532*, publié et annoté par Ch. Schefer, membre de l'Institut, Paris, Ernest Leroux, 1890.

<sup>4</sup> Voir *Le voyage en Italie au temps de la Renaissance*, sous la direction d'Olfa Abrougui, Tunis, Publication de la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, 2014. Nicolas Bénard au début de son ouvrage distingue trois typologies de voyageurs: les « curieux » (f. Ar), les « avarés et cupides d'amasser thresors et richesses » (f. Av), et enfin celui qui « poussé et porté par un saint zeile et devotion » accomplit le pèlerinage à Jérusalem espérant pour salaire la miséricorde de Dieu ». *Le voyage de Hierusalem et autres lieux de la Terre s.te, faict par le Sr Bénard, parisien, Chevalier de l'Ordre du S.t Sepulchre de N.re Seigneur ; ensemble son Retour par l'Italie, Suisse, Allemagne, Holande et Flandre, En La tres Fleurissante et Peuplée Ville de Paris avec une ample description des choses les plus remarquables et Une Intruction necesse, pour les Pelerins Voyageurs S.tz Lieux ey dessus de Hierusalem*, A Paris, Chez Denis Moreau, rue Saint Iacques à la Salamandre, 1621, f. A2v.

saalem et Mont Sinay.<sup>5</sup> Le même auteur publia aussi un guide de voyage pour les pèlerins vers Jérusalem en 1604.<sup>6</sup> Le dernier voyageur, Nicolas Bénard, parisien, accomplit un voyage en Terre Sainte en 1616 et 1617, en passant par la Sicile (où il arrive par mer), la Calabre et les Pouilles ; son journal est publié à Paris, chez Denis Moreau, en 1621.

Le deuxième groupe de textes, ceux du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, a une ampleur complètement différente. Les voyageurs ne sont plus des religieux en pèlerinage mais ont un statut littéraire reconnu. La relation de voyage n'est plus un guide ou bien un journal rédigé pour laisser des témoignages dans l'entourage du voyageur (sa *familia* ou bien ses confrères) à une époque où on ne voyageait pas beaucoup, mais plutôt une véritable publication à succès, souvent accompagnée de planches, de dessins, d'illustrations. Le *Voyage Pittoresque* de Jean-Baptiste-Claude-Richard, abbé de Saint-Non, aristocrate à la formation érudite, obtient un immense succès auprès du public et présente une histoire éditoriale digne d'un roman.<sup>7</sup> D'autres documents concernant le voyage de Saint-Non ont été découverts tardivement et publiés dans les années 1980.<sup>8</sup>

Nous pouvons dire de même pour les quatre auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle, Antoine-Laurent Castellan, peintre et homme de lettres, ami de Byron, qui voyage dans les Pouilles en 1797, le mystérieux Baron de Marguerittes, de Nîmes,<sup>9</sup> auteur d'*Notice sur les îles Tremiti*, courte mais significative, Charles-François Lenormant, assyriologue et numis-

<sup>5</sup> *Le Sainct voyage de Hierusalem et Mont Sinay, fait en l'an du grand Jubilé, 1600. Avec plusieurs figures tant des Saincts lieux que des Eglises, et des choses plus remarquables, par R.P.F. Henri Castela, Tholosain, Religieux observantin*, à Bordeaux, et se vendent à Paris, chez Laurens Sonnius, ruë saint Iacques, au Compas d'or, 1603. La première édition fut imprimée à Bordeaux en 1601, puis d'autres éditions furent imprimées à Lyon, Paris et Anvers jusqu'en 1613.

<sup>6</sup> *Le Guide et adresse pour ceux qui veulent faire le s. voiage de Hierusalem, par V. P. F. Henry Castela [...]*, Paris, L. Sonnius, 1604.

<sup>7</sup> Pour l'histoire éditoriale de l'œuvre voir Fulvia Fiorino, *Viaggiatori francesi in Puglia dal Quattrocento al Settecento*, 2. *Settecento*, VII, Fasano, Schena editore, 1993, pp. 114-116.

<sup>8</sup> Pierre Rosenberg (éd.), *Panopticon italiano. Un diario di viaggio ritrovato. 1759-1761*, avec la collaboration de Barbare Bréjon de Lavergnée, Roma, Edizioni dell'Elefante, 1986.

<sup>9</sup> Son identité ne semble pas coïncider avec Esprit-Joseph-Amédée Teissier, baron de Marguerittes, auteur de deux volumes sur la Marine (1821 et 1822). G. Dotoli - F. Fiorino, *Viaggiatori francesi in Puglia nell'Ottocento*, VIII, Fasano, Scean, 1999, p. 172.

mate, fils de Charles Lenormant, à son tour archéologue, numismate et égyptologue, et enfin Jules-Marie-Michel Gay, historien, académicien et membre de l'École française de Rome et de l'Institut français de Florence. Ce deuxième groupe d'auteurs présente donc un niveau culturel et aussi une formation qui incident de manière remarquable sur le style et sur la langue de leurs ouvrages.

Une dernière réflexion concerne la typologie des documents, qui sont très différents entre eux : le corpus comprend des relations de voyage, des lettres, des notices, des traités sur l'Italie méridionale etc. Comment considérer ces documents ? Les historiens sont plus propices à considérer que les textes qui vont jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle sont de véritables documents ; pour les siècles suivants, les textes sont plus proches de la littérature, comme nous le verrons à partir de certains traits de style des auteurs. Il est aussi vrai que la formation des auteurs ainsi que leurs lectures contribuent à valider cette impression. Les historiens ont réfléchi pour donner une définition précise de cette typologie de documents, qui sont finalement définis comme des « écrits du for privé ».<sup>10</sup>

La première perspective sur les Pouilles est celle de Denis Possot, qui l'observe de la mer.

Le samedi vingt cinquiesme jour de May, nous eusmes bon vent. En allant, nous vismes à main gaulche l'isle de Saint André en la mer, en laquelle sont aucuns hermits demourans. A main dextre, nous vismes la Pouigle de long. Nous allasmes auprès d'une vallée et gouffre dedans la mer à main gaulche environ cinq heures du soir qu'on appelle Pellogouze auquel promontoire saint Gregoire demoura treize ou quatorze ans. En ceste mesme heure, à main dextre, nous vismes de loing le mont de Gargano, le chasteau Saint Ange, et la cite de Macedoine, Barlete et aultres.

[...]

Le lundy vingt septiesme jour, nous ne vismes point la terre et estoit le vent contraire. Au soir nous vismes la cite de Barry, Monopole et aultres petites cites à main dextre.<sup>11</sup>

<sup>10</sup> *Les écrits du for privé en Europe (du Moyen Age à l'époque contemporaine). Enquêtes, Analyses, Publications*, par J.-P. Bardet - E. Arnoul et F.-J. Ruggiu, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2010.

<sup>11</sup> *Le Voyage de la Terre sainte, composé par Maître Denis Possot, op. cit.*, p. 114ss.

Castela consacre aux Pouilles, où il passe dix-huit jours après son départ de Venise, des paragraphes qui sont, à vrai dire, originaux et qui nous font comprendre comment la région des Pouilles a changé son image au cours des siècles. Les lieux importants pour les voyageurs de la Renaissance sur le chemin de la Terre Sainte sont les lieux liés à la religion et donc les îles Tremiti et le mont Gargano,<sup>12</sup> avec leur histoire liée aux légendes grecques sur la mort de Diomède (qui serait enterré aux Tremiti) et le sanctuaire de Saint Michel du Gargano. Castela devait être bien introduit dans le milieu parlementaire bordelais vu qu'il dédie son ouvrage à André de Nesmond, seigneur de Cessac, Maillou, les Courades, la Nérole, Mainxe, qui fut, après son père François, second président (puis premier) au Parlement de Bordeaux et un des parlementaires les plus éminents de son époque. Il réunit en volume ses arrêts célèbres.<sup>13</sup>

Le troisième récit de voyage est plus élaboré ; c'est un texte partagé en chapitres qui décrivent les étapes du voyage ; l'auteur se laisse aller à des digressions importantes qui concernent les Saintes Écritures, les textes de l'Antiquité mais aussi les Turcs et les Ottomans, avec des approfondissements sur le Coran et sur les habitudes religieuses de ces peuples. Les Pouilles apparaissent dans le second livre, après le retour de la Terre Sainte, quand Bénard débarque en Sicile (à Trapani) et remonte la péninsule. De Naples, il arrive à Bari pour visiter la basilique Saint Nicolas. La description de la basilique, l'histoire des reliques, méritent une grande attention. La ville et le port sont décrits aussi

[...] Bary est une ancienne ville et fort riche bien peuplée où y a Archevesché comme chef de tout le pays et Duché de Bary estant sur les dernières limites de la Pouille. Le port – où abordent les vaisseaux n'est pas beaucoup grand, aussi a il esté fait avec merveilleuse despence et artifice. En icelle ville qui est située sur un rocher mal accessible, y a une forte citadelle pour la deffence de la ville contre les Turcs, en laquelle y a garnison Espagnolle...<sup>14</sup>

<sup>12</sup> *Le saint voyage de Hierusalem et Mont Sinay*, livre I, *op. cit.*, pp. 53-54.

<sup>13</sup> *Remonstrances, ouvertures de palais, et arrestz prononcez en Robes Rouges. Par Messire André de Nesmond, Seigneur de Chezac, Premier President au Parlement de Bourdeaux, A Poictiers*, Par A. Mesnier, Imprimeur ordinaire du Roy, & de l'Université, 1617.

<sup>14</sup> *Le voyage de Hierusalem et autres lieux de la Terre ste*, *op. cit.*, livre II, ch. 6, pp. 381-82.

Bénard visite d'autres villes des Pouilles, avec leurs ports (Molfetta et Trani par exemple), mais sa description se concentre plus sur les questions religieuses (les saints qui y sont vénérés, les églises et abbayes) que sur le reste. Un seul renvoi au port de Manfredonia est présent dans le texte : « on trouve Manfredonio ville assize sur un roc pres le goulfe du mont Gargan, en laquelle y a Archevesché, on y voit un beau port de mer defendu d'une forteresse ». <sup>15</sup>

Au niveau linguistique, pour les trois premiers textes, il est évident que la normalisation <sup>16</sup> n'est pas encore arrivée pour régler l'orthographe. La langue du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle présente encore cette oscillation orthographique <sup>17</sup> qui appellera l'intervention de l'Académie française après 1635 : les abréviations tachigraphiques ne sont pas encore développées (& pour et, que nous avons donc explicité dans notre transcription), doubles consonnes qui n'ont pas encore été simplifiées (« deffence » pour « défence », « Volleurs » pour « Voleurs », « Espagnolle » pour « Espagnole ») <sup>18</sup>, un certain nombre de mots et prépositions ne sont pas accetueés, souvent en finale (« cite » pour « cité », « peuplee » pour « peuplée », « Monastere » pour « Monastère », etc.), une oscillation évidente dans la graphie du même mot (« Bary/Barry »

<sup>15</sup> *Idem*, livre II, ch. 7, p. 384.

<sup>16</sup> Sur la normalisation à l'Âge classique voir *La norme lexicale. Études rassemblées* par Gilles Siouffi et Agnès Steuckardt, Université Paul-Valéry Montpellier III, Presses Universitaires de la Méditerranée, Dipralang, 2001 (en particulier l'article de G. Siouffi, « La norme lexicale dans les *Remarques sur la langue française* de Vaugelas ») et G. Siouffi, *Le Génie de la langue française. Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2010.

<sup>17</sup> Sur l'orthographe, outre l'étude de référence de N. Catach, *L'Orthographe française à l'époque de la Renaissance (Auteurs - Imprimeurs - Ateliers d'imprimerie)*, Genève, Librairie Droz, 1968, voir Yves Citton - A. Wyss, *Les Doctrines orthographiques du XVI<sup>e</sup> siècle en France*, Genève, Droz, 1989 et aussi par ordre chronologique Mireille Huchon, « Miroirs de la parole : l'invention des systèmes orthographiques », *Eidôlon* (Univ. De Bordeaux 3), 26, octobre 1985, pp. 65-86 ; S. Baddeley, « L'orthographe française du XVI<sup>e</sup> siècle : bibliographie raisonnée », in Jean-Charles Monferran (éd.), *L'écriture du français à la Renaissance : orthographe, ponctuation, systèmes scripturaires*, *Nouvelle Revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, 17/1 (1999), pp. 161-176 ; Yvonne Cazal - Gabriella Parussa, *Introduction à l'histoire de l'orthographe*, Paris, A. Colin, 2015.

<sup>18</sup> Parfois, à l'inverse, il serait nécessaire de reconstituer les doubles consonnes, comme dans le cas de la ville de Barlete qui serait plutôt Barlette. Mais le discours est toujours compliqué pour les toponymes, nous préférons donc insérer cette réflexion en note.

pour le nom de la ville de Bari, « fait/fait », etc.), une forte présence de lettres parasites, étymologiques ou non (« chasteau », « aultres », « gaulche », etc.). L'utilisation non encore réglementée du tréma (« Pouïlle ») et le manque de dissimilation entre i/y en finale (« lundy », « samedy », « Bary », « ny... ny... », etc.) sont d'autres éléments à remarquer.

Au niveau morphosyntaxique, il y a des souvenirs de formes morphologiques remontant à l'ancien et moyen français, comme le pluriel en -z (« costez » pour « côtés ») ou le pronom « icelle » (« icelle ville ») d'une forme 'Iceluy/icelle' déjà archaïque au XVI<sup>e</sup> siècle ; elle repose sur un renforcement dû à la présence des présentatifs *hic* et *ecce* devant le pronom.<sup>19</sup> D'autre part, il faut également remarquer la forme « y a » sans sujet impersonnel car, à la Renaissance, la catégorie des pronoms personnels « n'existe pas ». <sup>20</sup> Le pronom impersonnel « il » est ici omis car il est ce que Calas et Rossi<sup>21</sup> appellent « référence nulle », c'est-à-dire un pur indice grammatical de fonction sujet, sémantiquement vide, pour une forme impersonnelle. Au niveau lexical, l'utilisation de formes archaïques remontant au latin classique, comme « dextre » pour « droite » reflète l'usage de la langue de la Renaissance. Le dictionnaire Nicot (1606) atteste bien l'emploi de « gauche » pour « senestre » mais pas encore de « droite », pour « dextre ». <sup>22</sup> Le sens de « droict » est encore trop lié à la législation et au droit proprement dit.

Un dernier mot pour l'italianisme « sentinelle » que l'on retrouve dans le texte de Castela, appartenant au domaine du langage militaire, car à la Renaissance un grand nombre d'italianismes provenant du lexique militaire pénètrent en France ; <sup>23</sup> le mot est attesté vers 1540 aussi avec la graphie « centinelle » et n'est pas enregistré dans le dictionnaire Nicot. Par contre, Henri Estienne le place de manière explicite parmi les

<sup>19</sup> Sabine Lardon - Marie-Claire Thomine, *Grammaire du français de la Renaissance. Étude morphosyntaxique*, Paris, Classiques Garnier 2009, pp. 140-142.

<sup>20</sup> *Idem*, p. 72.

<sup>21</sup> Frédéric Calas - Nathalie Rossi, *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses, 2001, ch. 2, « Étude des pronoms dans le sonnet 48 des *Regrets* de Du Bellay », pp. 62-63.

<sup>22</sup> Jean Nicot, *Thresor de la langue françoise tant Ancienne que Moderne*, Paris, David Douceur 1606, s.v. « gauche », « dextre » et « droict ».

<sup>23</sup> T. Edward Hope, *Lexical Borrowings in the Romance Languages. From 1100 to 1900*, Oxford, B. Blackwell, 1971.

italianismes<sup>24</sup> et Huguet dans son dictionnaire,<sup>25</sup> précise que le mot peut indiquer la personne qui monte en sentinelle, le lieu où il monte mais aussi le fait de monter en sentinelle. Donc un mot polysémique.

Ces réflexions linguistiques sont présentées à titre d'exemple, pour souligner la complexité des documents qui font l'objet de notre corpus et le manque complet d'uniformité entre les écrivains. Ce qui n'empêche pas de tirer des conclusions générales sur la langue utilisée, conclusions qui ne peuvent pas du tout représenter la règle. L'une des raisons est que les trois textes examinés jusqu'à présent sont à plein titre des guides de voyage. Ils donnent des renseignements utiles pour les voyageurs, comme ce qu'il faut payer pour la traversée en mer ou la valeur des monnaies dans les territoires traversés,<sup>26</sup> les provisions à faire avant de partir en mer<sup>27</sup> ou les vents favorables pour arriver en Terre sainte,<sup>28</sup> avec de petites curiosités, comme l'oraison prononcée par les matelots chaque matin.<sup>29</sup>

Les relations de voyage du deuxième groupe ont une nature différente. Le texte se soustrait de la grille rigide qui caractérisait le guide de voyage des siècles précédents, pour aller vers une écriture plus littérairement soignée, qui joint aux soucis du récit des lieux, de l'histoire, des traditions du pays visité, celui d'une écriture au souffle littéraire.<sup>30</sup> Au niveau du contenu, les finalités du voyage ont changé

<sup>24</sup> Henri Estienne (*Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé... par Henri Estienne*, [reprod.] avec introduction et notes par P. Ristelhuber, Paris, Alphonse Lemerre 1885) le classe comme un néologisme : « Vous ne prenez pas garde, quand vous me dites Sentinelle, ou Ronde, que vous m'exposez des mots nouveaux par autres qui sont pareillement nouveaux » (vol. I, p. 362).

<sup>25</sup> Edmond Huguet, *Dictionnaire de la langue française du Seizième Siècle*, Paris, Edouard Champion - Didier 1925 (t. 1) - 1967 (t. 7), vol 6 (1965), s.v. "sentinelle1".

<sup>26</sup> *Le voyage de Hierusalem et autres lieux de la Terre s.te*, op. cit., « Advertissement nécessaire pour ceux qui veulent faire le voyage de Hierusalem et autres lieux de terre Sainte », p. 16.

<sup>27</sup> *Le saint voyage de Hierusalem et Mont Sinay*, op. cit., livre I, p. 40.

<sup>28</sup> *Idem*, livre I, p. 53.

<sup>29</sup> *Idem*, livre I, p. 45.

<sup>30</sup> En particulier pour le XIX<sup>e</sup> siècle, période qui est, pour ce qui est de la quantité, la plus riche de textes de voyage en Italie. Voir Vito Catiglione-Minischetti - Giovanni Dotoli - Roger Musnik, *Le voyage français en Italie au XIX<sup>e</sup> siècle. Bibliographie analytique*, Fasano-Paris, Schena-Lanore, 2007.



après l'avènement des Lumières et du Grand Tour.<sup>31</sup> Les voyageurs se déplacent pour leur formation et nombre d'entre eux se préoccupent de connaître le patrimoine artistique ; les textes sont accompagnés de planches, comme le *Voyage pittoresque* de Saint-Non (les gravures, réalisées par plusieurs artistes, sont remarquables ; à l'ouvrage collaborèrent aussi vingt-cinq peintres, parmi lesquels Paris, Desprez, Volaire, Taraval et Vernet) ou les lettres de Castellan, membre de l'Académie royale des Beaux-Arts, qui dessinait lui-même les planches, ou encore la notice du Baron de Marguerittes sur les îles Tremiti, qui contient aussi des dessins et une carte. Les voyageurs préfèrent trois sujets en particulier : l'art et le patrimoine artistique, l'histoire des lieux visités avec certaines curiosités locales, finalement les structures et les infrastructures (châteaux, canaux, routes, ports...), pour des raisons politiques et militaires mais aussi car la France du XIX<sup>e</sup> siècle, après la Révolution industrielle, est un pays « bâtisseur ».<sup>32</sup>

La description des ports rentre donc dans ces domaines d'intérêt. Le *Voyage pittoresque*<sup>33</sup> de Saint-Non répond à une sorte de volonté « encyclopédique ». Le souci de raconter l'histoire des territoires affecte aussi la description des ports. Pour présenter la situation du port de Manfredonia, voulu par Manfred, Lenormant remonte à l'existence puis à la décadence de la ville antique, limitrophe, de Sipontum.

L'envahissement progressif de la lagune du Pantano, accessible aux vaisseaux dans l'antiquité, tendait à rendre impraticable son port, jadis théâtre d'un mouvement fort actif et développait les exhalaisons marécageuses qui engendrent la *mal d'aria*, fléau de tout le district environnant.<sup>34</sup>

<sup>31</sup> Sur le voyage en Italie nous renvoyons aux études de référence d'Attilio Brilli, *Il viaggio in Italia. Storia di una grande tradizione culturale*, Bologna, il Mulino, 2006 et A. Brilli, *Il grande racconto del viaggio in Italia: itinerari di ieri per viaggiatori di oggi*, Bologna, il Mulino, 2014.

<sup>32</sup> L'exemple de Paris à cette époque est emblématique : Patrice de Moncan, *Le Paris d'Hausmann*, Paris, Les Éditions du Mécène, 2002.

<sup>33</sup> *Voyage pittoresque ou description des royaumes de Naples et de Sicile. Troisième volume, contenant le Voyage ou Circuit de la partie Méridionale de l'Italie, appelée Grande-Grèce*, A Paris, [Jean-Baptiste Delafosse], vol. III, 1783. L'auteur du texte est Jean-Claude Richard de Saint-Non mais font partie de l'équipe, pour ce troisième volume, Déodat de Dolomieu, géologue et Sébastien-Roch-Nicolas de Chamfort, écrivain.

<sup>34</sup> François Lenormant, *À travers l'Apulie et la Lucanie, notes de voyage*, t. I, Paris, A. Lévy, 1883, « Siponto et Manfredonia », p. 46.

En 1263, Manfred décida de bâtir une nouvelle ville à une lieue à peine de Sipontum.

La plaine au nord de l'Ofanto et le canton du Gargano étaient dépourvues de port, ceux de Siponto et de l'antique Salapia (aujourd'hui remplacée par le misérable village de Salpi) ne pouvant plus recevoir convenablement les navires. Il [Manfred] décida de créer un nouveau, qui servit en même temps à communiquer avec les possessions qu'il venait d'acquérir en Épire. Aucune position n'était plus favorable à celle où il bâtit Manfredonia, dans le fond du golfe que forme la saillie du Gargano, ayant devant soi une vaste rade, très bien abritée et d'une tenue parfaitement sûre.<sup>35</sup>

Pour les ports, souvent les renvois historiques sont assez brefs et servent seulement pour donner un contexte minimal à la description, comme dans le cas de Brindisi « le plus beau Port de l'Adriatique » d'après Saint-Non (« la possession de Brindisi mettoit les Romains dans le cas non seulement de prévenir les descentes des Grecs, mais encore d'y équiper des Flottes pour les aller attaquer jusque dans leur Pays »)<sup>36</sup> ou d'Otrante décrite par Castellan (« La ville d'Otrante, l'ancien *Hydrus* ou *Hydruntum*, a été, dit-on, construite par les Crétois. Du temps des Romains, elle étoit fort considérable; et son port, l'un des plus voisins de la Grèce, étoit et n'a pas cessé d'être très-commerçant, quoiqu'il n'offrit pas beaucoup de sûreté »).<sup>37</sup>

Dans sa description des îles Tremiti<sup>38</sup>, J. Gay prend en considération aussi l'histoire plus récente. Ces parages de l'Adriatique ne furent jamais bien sûrs mais « malgré cette insécurité perpétuelle, beaucoup de navires de la côte italienne abordent à Tremiti, dont le port leur offre

<sup>35</sup> *Idem*, p. 48.

<sup>36</sup> *Voyage pittoresque, op. cit.*, « Vue de la Ville et du Château de Brindes. Planches vingt-six et vingt-sept », p. 53.

<sup>37</sup> *Lettres sur l'Italie : faisant suite aux lettres sur la Morée, l'Hellespont et Constantinople par A.-L. Castellan, membre honoraire de l'Académie des Beaux-Arts*, A Paris, chez A. Nepveu libraire, 1819, tome I, lettre III, p. 30.

<sup>38</sup> Jules Gay, « Le Monastère de Tremiti au XI<sup>e</sup> siècle d'après un cartulaire inédit », *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'École française de Rome*, XVII<sup>e</sup> année, fascicule IV-V, juillet-décembre 1897, pp. 387-405.

un abri excellent ».<sup>39</sup> Les ports sont aussi décrits dans leur qualité d'infrastructure, observés pour leur entrée, leurs môles, quais et pontons. Saint-Non est frappé par le port de Brindisi (qu'il appelle Brindes).

[...] son Port est un vrai miracle de la nature dans un Pays aussi uni et aussi peu susceptible d'abri. Il consiste aujourd'hui dans une grande Rade formée par deux Jetées isolées et naturelles dont un Château, bâti sur l'une des deux, défend l'abord ainsi que l'entrée de la Rade d'où l'on peut sortir par le même vent qui y fait entrer. Au fond de ce Port est un Canal qui communique à un bassin en demi-cercle dont la Ville est entourée, et qui devoit produire autrefois le plus magnifique effet, lorsque de nombreuses Flottes bordoient fastueusement le Quai de cette ville.<sup>40</sup>

L'embouchure du bassin du port avait été fermée par le sable et par les ruines des navires que les Vénitiens avaient fait couler et qui étaient pleins de maçonnerie. La ville avait fait creuser un canal pour permettre de renouveler l'eau du bassin, devenue un marais. L'ouverture de ce canal « va enfin rendre ce Port au commerce et la célébrité à Brindes ».<sup>41</sup> Quelques années après, vers 1819, Castellan aussi s'arrête sur la description de ce port, de son « château construit sur des rochers à fleur d'eau, et qui occupe le centre d'un grand port et en commande les deux entrées »<sup>42</sup> et décrit son nouveau canal (« Le canot nous a transportés vers le port intérieur, où l'on arrive par un étroit canal ouvert tout nouvellement pour communiquer, en ligne directe, de la rade à la ville; l'ancienne passe est presque comblée. Ce canal donne une issue aux eaux de la mer »).<sup>43</sup> Lenormant, quant à lui, est frappé par le môle de Manfredonia et le décrit ainsi.

Ce qui reste le plus intact des travaux de Manfred, c'est le môle de belle construction, maintenu de chaque côté par de hauts gradins formés de grands blocs de pierre, qui s'avance fièrement dans la mer avec une longueur de près de 200 mètres. C'est sans contredit l'œuvre

<sup>39</sup> Jules Gay, « Le Monastère de Tremiti..., *op. cit.*, p. 389. Même les Turcs au moment du siège d'Otrante (1480-81) menacent l'île mais ne s'y arrêtent pas.

<sup>40</sup> *Voyage pittoresque*, cit., « Vue de la Ville et du Château de Brindes. Planches vingt-six et vingt-sept », p. 52.

<sup>41</sup> *Idem*, p. 53.

<sup>42</sup> Antoine-Louis Castellan, *Lettres sur l'Italie...*, *op. cit.*, I, letter IV, p. 33.

<sup>43</sup> *Idem*, I, p. 34.

d'ingénieur maritime la plus puissante et la mieux combinée qu'ait léguée le XIII<sup>e</sup> siècle. En tête de ce môle est le château fort que Lautrec attaqua vainement dans sa dernière campagne.<sup>44</sup>

Mais c'est la description à but politique et militaire que le Baron de Marguerittes<sup>45</sup> en 1842-43 fait du port des îles Tremiti qui frappe le lecteur. Sa notice semble plutôt le rapport d'un militaire chargé d'une mission spéciale. Il parle du port comme d'une infrastructure militaire importante :

C'est à san-Nicola que se trouvent le port situé à l'extrémité méridionale, il peut recevoir des bâtiments de guerre, un camp retranché fait par les Français pendant le règne de Joachim Murat, et la citadelle qui occupe l'ancien couvent des moines que nous avons déjà dit s'appeler Sancta Maria. [...] Il suffirait de faire quelques travaux pour agrandir et rendre plus sûr le port de Tremiti, qui sert de relâche aux navires du commerce qui remontent et descendent depuis les Abruzzes jusqu'à l'extrémité de l'Italie.<sup>46</sup>

Marguerittes rappelle qu'il n'y a pas de cours d'eau sur les îles, mais deux citernes « à peu de distance de la première porte du port »,<sup>47</sup> pour que les navires puissent s'alimenter facilement. La deuxième partie de la notice vise à lancer des hypothèses pour la défense du port en cas de guerre ou d'attaque, par exemple l'idée que « l'entrée du port de Tremiti peut être parfaitement défendue par deux batteries flottantes, dont les feux se croiseraient, et l'intervalle serait fermé par une chaîne ».<sup>48</sup> Il présente dans la notice aussi une hypothèse du

<sup>44</sup> À travers l'Apulie et la Lucanie, *op. cit.*, « Siponto et Manfredonia », p. 50.

<sup>45</sup> *Notice sur les Îles Tremiti, connues dans l'Ancienne Grèce sous le nom de Diomédéæ, et appelées par les Romains Trimerium; Avec une carte de ces Îles et la vue de la Forteresse et de l'Île de San-Nicola, prise de l'île San-Domino, et une carte d'une partie du Royaume de Naples, par le Baron de Marguerittes, de Nîmes, Chevalier des ordres royaux et militaires de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, et de plusieurs ordres étrangers, etc.; membre titulaire de l'Istitut d'Afrique, auteur des Tablettes historiques de Napoléon, Album populaire, etc.*, Paris, Breteau - Martinon - Fournier, 1844.

<sup>46</sup> *Notice sur les Îles Tremiti, op. cit.*, p. 14 et p. 16.

<sup>47</sup> *Idem*, p. 24.

<sup>48</sup> *Idem*, p. 28.

budget nécessaire pour les travaux.<sup>49</sup> Les autres renvois aux ports sont bien généraux et décrivent le *status quo*.<sup>50</sup>

Une dernière observation concerne ce que nous appellerons la « couleur » des ports, à savoir leur activité infatigable, de fourmilière, liée au commerce (« au reste Barletta ne laisse pas d'être commerçante », <sup>51</sup> comme le rappelle Saint-Non). Castellan évoque ce caractère pour Otrante : « Le port étoit couvert de marchandises, et l'abord continuel des bâtimens fait présumer que le commerce y est fort vivant ; aussi la ville paroît-elle très-vivante ». <sup>52</sup>

Pour ce qui est de la langue de ces descriptions, plus aucune problématique linguistique ne vient empêcher la lecture au niveau de la forme ; l'unique rappel à la langue d'avant la normalisation est la présence d'une désinence -oit pour l'imparfait, qui subsiste encore aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, du moins jusqu'à environ 1835 (après la loi Guizot du 28 juin 1833, quand on commence à parler d'une formation commune des enseignants et de l'enseignement primaire). <sup>53</sup> La désinence -ait qui avait été ratifiée par la normalisation linguistique du XVII<sup>e</sup> siècle et qui répondait aux exigences de la prononciation, cohabite dans nombre de récits de voyage avec une langue d'usage qui est, sauf ces petites exceptions, parfaitement moderne.

Les traits stylistiques caractérisant les textes de ce deuxième groupe relèvent des textes littéraires. Une syntaxe liée à l'ampleur des phrases, qui s'allongent par coordination et subordination, pauses, re-

<sup>49</sup> *Idem*, pp. 31-32.

<sup>50</sup> Saint-Non pour le port de Trani : « Nous arrivâmes à Trani qui est une Ville assez agréable, et aussi bien bâtie que Barletta ; elle a de plus un Port excellent, quoique l'entrée en soit assez difficile et qu'il se remplisse aisément de sable ; il vient depuis peu d'être rétabli à neuf » (*Voyage pittoresque, op. cit.*, « Vue de l'Église principale et de la place publique de Trani. Planche Seizième », p. 37) ou Castellan qui donne un aperçu général de la côte de Bari à Molfetta : à la sortie de Bari la route fait connaître au voyageur « de petites villes bien bâties, toutes situées au bord de la mer, avec des ports commodes pour le cabotage et entourées de belles propriétés rurales... » (A.-L. Castellan, *Lettres sur l'Italie..., op. cit.*, I, Lettre XV, p. 169).

<sup>51</sup> *Voyage pittoresque, op. cit.*, « Vue de l'Élise de la Madone de Santa-Croce in Barletta. Planche Dixième », p. 22.

<sup>52</sup> Antoine-Louis Castellan, *Lettres sur l'Italie..., op. cit.*, I, Lettre III, p. 31.

<sup>53</sup> Pierre Ronsanvallon, *Le moment Guizot*, Paris, Gallimard, 2011.

bondissements. Voici un exemple dans la description du chemin de Foggia à Manfredonia sous la plume de Lenormant :

Pour aller de Foggia à Manfredonia, on est condamné à une insupportable route de quatre heures de voiture à travers les steppes du Tavoliere, qui devient un véritable Sahara dans la saison où l'herbe des champs a été brûlée par le soleil de l'été et où les troupeaux sont encore à la montagne.

Graduellement, cependant on s'approche du Gargano, dont on commence à distinguer les belles forêts de hêtres et de chênes, faisant des taches d'un vert sombre sur les flancs de la montagne et dont la plus haute cime, le Monte Calvo, s'élevant à plus de 1,500 mètres de hauteur, retient presque toujours autour d'elle une calotte de nuages.<sup>54</sup>

Deux amples phrases, découpées par des pauses de ponctuation (virgules ou points) qui en segmentent le rythme. Des subordonnées (« qui devient », « faisant des taches », « s'élevant ») permettent au discours de rebondir, un pas après un autre, suivant presque le chemin des voyageurs. La dénotation entendue comme qualification adjectivale joue un rôle de premier plan. Les adjectifs sont nombreux et précis, ils indiquent la forme, la couleur et ses nuances, mais aussi des sensations ou des impressions (« insupportable », « belle »). Il faut aussi inclure dans cette tendance à la qualification les adverbes,<sup>55</sup> surtout en -ment, qui confèrent à la dénotation une précision remarquable. Souvent les voyageurs introduisent aussi des formes mimétiques (comme le discours direct ou de brefs dialogues) qui ouvrent les récits canoniques aux charmes du discours, pour le dire en termes narratologiques.<sup>56</sup>

<sup>54</sup> À travers l'Apulie et la Lucanie, *op. cit.*, « Siponto et Manfredonia », p. 41.

<sup>55</sup> Claude Guymier, *Les adverbes du français. Les cas des adverbes en -ment*, Paris, Ophrys, 1996 et C. Molinier - F. Levrier, *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève, Droz, 2000.

<sup>56</sup> Voir Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966 (surtout les essais « Les relations de temps dans le verbe français » et « De la subjectivité dans le langage ») ; Roland Barthes, « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communication* 8, 1966, pp. 1-27 ; Gérard Genette, « Discours du récit », in *Figures III*, Paris, Éditions du Seuil, 1972, pp. 65-267. Pour une mise au point récente de cette question Jean-Michel Adam, « Linguistique - Récit - Narratologie », *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, nn. 181-182 (*Le récit en question*), 2019, <https://doi.org/10.4000/pratiques.5632>.

Une dernière observation sur la forme des récits. Les écrivains appellent leurs ouvrages « Lettres », « Notice », « Voyage » : ces définitions ne doivent pas tromper le lecteur. Il n'y a aucune variation linguistique dans l'écriture ; nous pouvons désormais parler de ce qu'en littérature on appelle explicitement un « genre » d'écriture. Le texte est désormais partagé en chapitres qui décrivent le lieu visité ; le lecteur n'est plus obligé de suivre le périple du voyage comme cela arrivait à la Renaissance, mais il peut choisir d'ordonner et de réaménager librement le texte dans un parcours de lecture libre,<sup>57</sup> qui met en jeu sa propre coopération sur la base de sa culture, de ses goûts. L'absence presque totale de lexique de spécialité dans la description des ports, des forteresses, des monuments, explicite le standard des lecteurs et l'intention vulgarisatrice.

Notre parcours d'analyse a utilisé les descriptions de ports dans un corpus diachronique de textes et de relations de voyage qui ne peut pas être, par sa nature, par les finalités liées à son contenu, par les influences culturelles sur la modalité de rédaction, homogène. Cependant, au niveau linguistique, il est possible de dégager des réflexions liées au « matériau », la langue, dont est faite la description. À titre d'exemple et avec toutes les problématiques que la constitution du corpus comporte, cette analyse a été effectuée sur les textes décrivant les ports des Pouilles, qui jouent un rôle de premier plan, car les ports, pour des raisons différentes selon les époques, attirent l'attention des voyageurs.

<sup>57</sup> Umberto Eco, *Lector in fabula. La cooperazione interpretativa nei testi narrativi*, Milano, Bompiani, 1979.